

DÉVELOPPEMENT

Les Terres-Blanches grandissent à Modane

L'archéologue René Chemin a constaté, lors du chantier de la ZAE des Terres-Blanches, la présence de couches charbonneuses témoignant d'un artisanat du fer, il y a 2500 ans.

Depuis cet automne, la zone d'activités des Terres-Blanches met 10 000 m² de foncier supplémentaires à la disposition des entreprises industrielles et artisanales de Maurienne.

SOPHIE BOUTRELLE

Près de 60 entreprises sont actuellement implantées sur la dizaine de parcs d'activités aménagés en Haute-Maurienne. La zone d'activités économiques (ZAE) des Terres-Blanches, à Modane, est l'un des deux sites – avec la zone d'activités Napoléon-Bonaparte, à Bramans – identifiés par la communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV) pour étoffer l'offre de foncier économique public proposée aux entreprises industrielles et artisanales. Sa proximité avec des infrastructures routières majeures (autoroute, tunnel international du Fréjus) lui vaut de rayonner à l'échelle de la vallée, voire d'accueillir des entreprises extérieures au territoire intéressées par la proximité avec l'Italie, les stations de sport d'hiver ou encore le cadre de vie.

UNE DIZAINE D'IMPLANTATIONS VISÉE

Aménagée en 2010, la ZAE des Terres-Blanches accueille diverses activités liées aux services, à l'artisanat et à la recherche (avec les bureaux du Laboratoire souterrain de Modane). Son extension est le premier projet porté par la CCHMV. Engagée en 2019 avec des études de faisabilité, elle porte sur un espace de 17 000 m², dont la commune de Modane était propriétaire, entre le cœur de ville et la route d'accès au tunnel du Fréjus. «*Nous visons au maximum une dizaine d'entreprises sur les 10 000 m² commercialisés. Pour*



optimiser le foncier, nous optons pour une vente à la découpe et pourrons, par exemple, autoriser une mutualisation des parkings si des entreprises voisines le souhaitent», explique Marie Pupier, chargée de projets de développement économique à la CCHMV.

La collectivité prend le parti de rencontrer les porteurs de projet afin de leur expliquer la philosophie du site et de les accompagner tout au long du processus d'installation au travers, notamment, de la possibilité de rencontrer l'architecte conseil du territoire ou de bénéficier d'aides conditionnées à la construction durable et la performance énergétique. «*Pensée pour s'intégrer au mieux dans le paysage, cette extension fait*

832

C'est le nombre d'établissements implantés en Haute-Maurienne Vanoise, inscrits au registre du commerce et des sociétés en 2020. Parmi eux, 497 comptent au moins 1 salarié.

l'objet d'aménagements qualitatifs autour d'espèces végétales locales et d'éléments typiques, comme des pierriers», souligne Marie Pupier. Pour garantir la pérennité de la démarche, la collectivité se chargera de l'entretien des espaces paysagés. ■

700 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

La communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV) investit 700 000 euros dans l'extension de la zone d'activités économiques (ZAE) des Terres-Blanches. Aidée à hauteur de 16 % par l'État, elle prévoit de couvrir la moitié de l'investissement par les ventes. L'autre moitié restera à sa charge. Le plan d'aménagement répartit les 10 000 m² de terrain sur quatre secteurs allotés à la demande. Les travaux de viabilisation sont réalisés avant cession, à l'exception des enrobés finaux posés une fois l'entreprise installée.

